



La baisse de la population martiniquaise se confirme en 2013

Avec 385 500 habitants au 1^{er} janvier 2013, la Martinique compte 12 000 habitants de moins qu'en 2008, soit une baisse annuelle moyenne de 0,6 %. La croissance démographique des années 80 s'est atténuée au fil des décennies pour laisser place aujourd'hui à une diminution de la population. Le solde naturel, toujours positif mais en baisse, ne compense plus le solde apparent des entrées-sorties qui pèse de plus en plus négativement. Les nombreuses émigrations des jeunes martiniquais sont à l'origine du déficit migratoire et contribuent au vieillissement de la population et au déséquilibre hommes/femmes. Le vieillissement a un effet structurel sur le solde naturel : les décès augmentent du fait d'une population âgée plus nombreuse ; les naissances diminuent en lien avec la baisse de la population féminine en âge de procréer. Le vieillissement a aussi des conséquences sur la composition familiale des ménages, induisant un fort desserrement des ménages, renforcé par la hausse des décohabitations.

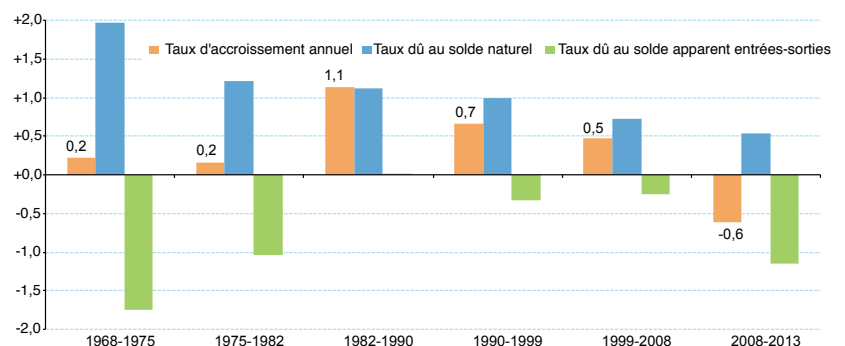
Audrey Naulin, Insee

Avec une population qui diminue dans deux communes sur trois, la Martinique est la région française qui perd le plus d'habitants entre 2008 et 2013, devant le Limousin, seule autre région à connaître une baisse de sa population. Dans les autres DOM, la population stagne en Guadeloupe, augmente à La Réunion (+ 0,7 %/an) et en Guyane (+ 2,2 %/an : région française la plus dynamique). Les communes du centre et du nord de Martinique sont les plus touchées par le manque de dynamisme. Fort-de-France, commune la plus peuplée, est également celle qui perd le plus d'habitants (- 4 800). A contrario, les communes de la côte sud caribéenne continuent à gagner des habitants.

Le déficit migratoire s'est accentué sur la période 2008-2013

La diminution de la population en Martinique entre 2008 et 2013 s'explique par son solde migratoire déficitaire

1 Le solde négatif des entrées-sorties n'est plus compensé par le solde naturel
Evolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population martiniquaise (en % et en points de %)



Lecture : entre 2008 et 2013, la décroissance annuelle de la population de Martinique est de 0,6 %. Cette évolution se décompose en un solde naturel et un solde apparent des entrées-sorties : le solde naturel contribue positivement de 0,5 point et le solde des entrées-sorties du territoire contribue négativement de 1,1 point.

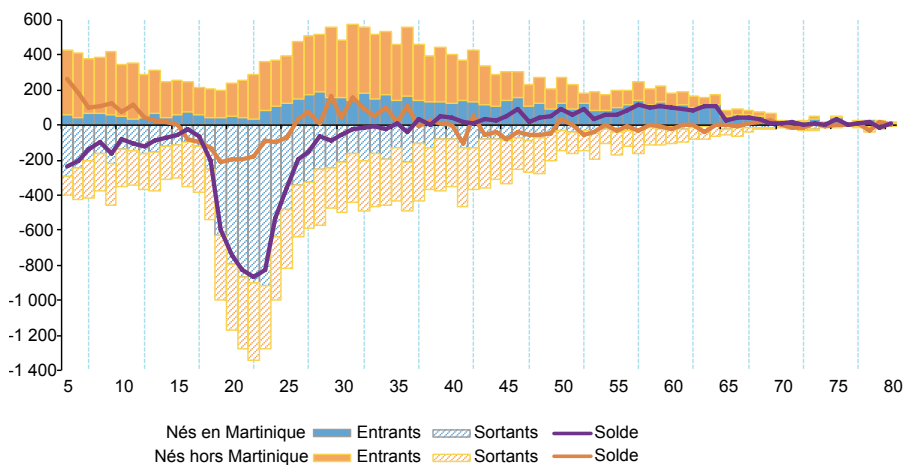
Source : Recensements de la population (Exploitation principale), État civil.

(figure 1). En ne prenant en compte que le solde apparent des entrées-sorties, la Martinique aurait perdu 1,1 % de ses habitants par an, soit 22 500 habitants en 5 ans.

Si le solde migratoire est déficitaire depuis le début des années 90, il s'est fortement accentué depuis le milieu des années 2000. Sous le seul effet des migrations, la Martinique perd

2 De nombreux départs entre 18 et 26 ans

Migrations résidentielles 2003-2008 de la Martinique avec le reste de la France par âge selon le lieu de naissance (en nombre)



Lecture : en 2008, on a été dénombrés 900 départs de natifs âgés de 23 ans et 440 départs de non-natifs âgés de 23 ans (histogrammes portés en négatif à la verticale de l'abscisse « 23 »), pour seulement 30 arrivées de natifs âgés de 23 ans et 260 arrivées de non-natifs (histogrammes portés en positifs à la verticale de l'abscisse « 23 »). Le solde migratoire des natifs est de 870 départs, celui des non-natifs de 180 départs (données représentées par les courbes).

Source : Recensement de la population 2008 (Exploitation complémentaire).

4 500 habitants par an entre 2008 et 2013, contre - 1 100 habitants par an entre 1990 et 2008. Le taux apparent des entrées-sorties est moins déficitaire qu'à la fin des années 60 - début des années 70. L'État menait alors une politique incitative d'émigration, principalement vers la France métropolitaine, afin de lutter contre le déséquilibre du marché de l'emploi. Mais, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès), très positif, compensait le solde migratoire, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Les nombreuses sorties du territoire des jeunes martiniquais expliquent la majeure partie du déficit migratoire

Sur la période 2003-2008 (cf. encadré *Méthodes*), les migrations résidentielles sont déficitaires pour les personnes nées en Martinique, alors que le solde est nul pour les non-natifs. Ainsi, le déficit migratoire est dû aux mouvements résidentiels des natifs de Martinique, même si les volumes sont portés par les non-natifs (67 % des entrées et 54 % des sorties).

Les personnes nées en Martinique présentent un solde négatif à tous les âges jusque 35 ans (figure 2). Un pic est atteint entre 18 et 28 ans, classe d'âges qui concentre 52 % de leurs sorties du territoire (12 % de leurs entrées). La moitié des jeunes adultes nés en Martinique et émigrant vers une autre région française sont élèves ou étudiants et habitent en Île-de-France, 37 % occupent un emploi. Leurs retours en Martinique sont plus échelonnés et moins nombreux que leurs départs. S'ils sont importants dès 25 ans, ils ne compensent les départs qu'à partir de 35 ans, ce qui impacte le solde migratoire des enfants, également déficitaire. C'est entre 55 et 65 ans que l'on observe le plus fort solde

migratoire de Martinique, les nombreux retours concernant majoritairement des retraités (70 %). Parmi les retours des natifs entre 25 et 55 ans, les deux tiers occupent un emploi (dont 33 % dans la Fonction Publique) et 20 % sont au chômage. Chez les personnes nées hors Martinique, le solde est déficitaire entre 16 et 26 ans. Comme les natifs, ils repartent en métropole pour leur scolarité et premier emploi (54 % sont élèves-étudiants et 32 % actifs en emploi), mais leur destination géographique est plus répartie (35 % habitent en Île-de-France). Le solde migratoire des non-natifs redevient positif dès 26 ans, avec

de nombreuses arrivées : 37 % de leurs entrées en Martinique ont lieu entre 26 et 40 ans, souvent accompagnées d'enfants. Les arrivées d'enfants non-natifs sont ainsi importantes, avec un solde migratoire positif chez les moins de 16 ans.

Ces migrations engendrent un vieillissement accru de la population

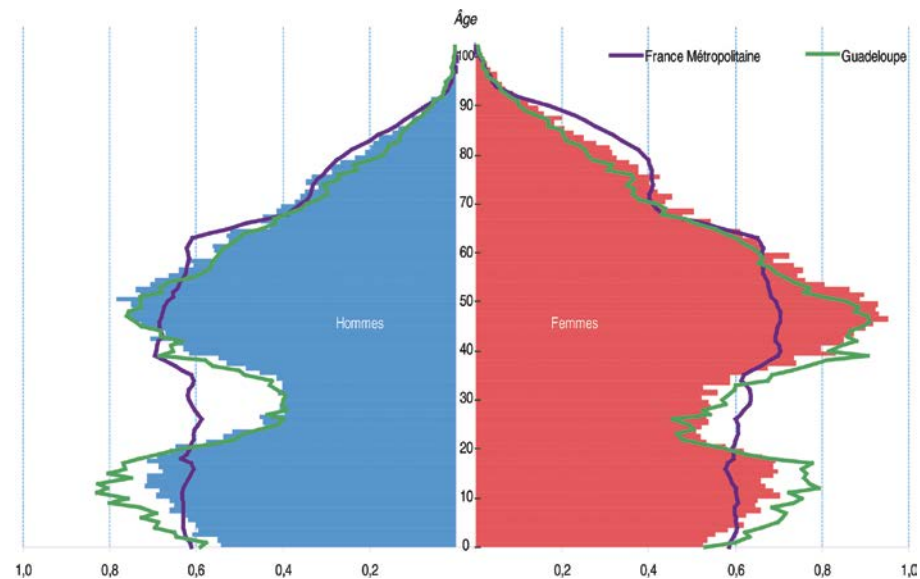
En lien avec les nombreuses émigrations des jeunes adultes, la Martinique souffre, comme la Guadeloupe, d'un fort déficit de femmes de 20 à 35 ans et d'hommes de 20 à 40 ans (figure 3). Ainsi, 21 % des Martiniquais ont entre 20 et 40 ans, contre 25 % en France métropolitaine.

La pyramide des âges de Martinique est proche de celle de Guadeloupe, avec un vieillissement plus marqué. Seuls 26 % des Martiniquais ont moins de 20 ans, contre 29 % des Guadeloupéens. A contrario, les plus âgés sont surreprésentés dès 45 ans. Ainsi, la Martinique compte 86 personnes de plus de 60 ans pour 100 habitants de moins de 20 ans, alors que cet indice de vieillissement est de 72 en Guadeloupe. L'âge médian est également plus élevé : la moitié des résidents a plus de 42 ans en Martinique, contre 39 ans en Guadeloupe. S'il est aussi plus haut qu'en France métropolitaine (40 ans), cet écart s'explique principalement par le déficit des 20-40 ans et la surreprésentation des 40-60 ans, l'indice de vieillissement restant plus bas en Martinique qu'en France métropolitaine (86 contre 98).

Le vieillissement s'est fortement accéléré au cours des deux dernières décennies. En 1990, 68 % des Martiniquais avaient moins de 40 ans. Aujourd'hui, ils ne sont plus que

3 Un déficit de jeunes adultes

Pyramides des âges en Martinique, Guadeloupe et France métropolitaine en 2012



Lecture : La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes ou de femmes de chaque âge dans la population totale martiniquaise. Ainsi, les hommes de 30 ans représentent moins de 0,4 % de la population totale tandis que les femmes de 46 ans représentent presque 1 % de la population totale martiniquaise.

Source : Recensement de la population - Exploitations principales.

37 %. Inversement, 23 % de la population a plus de 60 ans, soit 10 points de plus qu'en 1990 (figure 4). La structure par âge actuelle de Martinique laisse présager une tendance encore plus marquée dans les années à venir, avec le vieillissement des nombreuses générations âgées aujourd'hui de 40 à 60 ans. De plus, si les jeunes adultes continuent à quitter le territoire, la natalité va diminuer, engendrant un déficit des moins de 20 ans.

Le solde naturel est affaibli par le vieillissement de la population

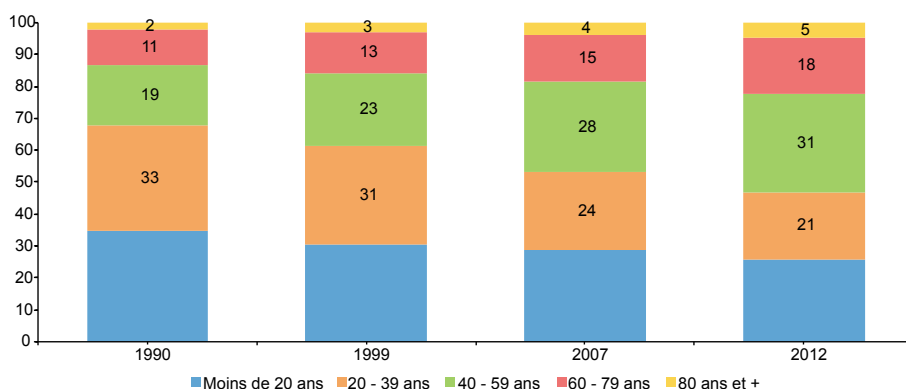
Le solde naturel ne cesse de diminuer. Entre 2008 et 2013, la Martinique enregistre 14 000 naissances de plus que de décès, soit en moyenne 2 100 par an (figure 5). Ce différentiel était de + 2 700 par an entre 1999 et 2008 et de + 3 700 par an dans les années 90. Cette baisse est due à la fois à une hausse des décès et à une baisse des naissances. Toutefois, le solde naturel reste positif quelle que soit la commune.

Hausse du taux de mortalité...

La Martinique compte en moyenne 2 800 décès par an entre 2008 et 2013. Ce volume moyen est en hausse régulière depuis le début des années 80 : 2 100 par an entre 1982 et 1990, 2 300 par an entre 1990 et 1999 et 2 700 par an entre 1999 et 2008. Cette augmentation de la mortalité est intimement liée au vieillissement de la

4 Une accélération du vieillissement

Évolution de la population par classes d'âges en Martinique entre 1990 et 2012 (en %)



Lecture : en 2012 en Martinique, la part des moins de 20 ans dans la population totale est de 26 %. Ils représentaient 35 % de la population totale en 1990.

Source : Recensements de la population – Fichiers harmonisés – Exploitation complémentaire.

population : les générations aux âges de forte mortalité étant plus nombreuses, le nombre de décès augmente, bien que la mortalité à chaque âge diminue.

Par ailleurs, l'espérance de vie à la naissance progresse fortement, passant pour les hommes de 73 ans en 1990 à 79 ans en 2013 et de 80 à 85 ans pour les femmes. Elle a rattrapé aujourd'hui les moyennes nationales. La mortalité infantile reste néanmoins très élevée, avec un taux (définitions) en 2011-2013 de 7,6 ‰ en Martinique, contre 3,5 ‰ en France hexagonale. A contrario, la mortalité chez les plus de 65 ans y est plus faible, avec un

taux de mortalité standardisé (définitions) des plus de 65 ans en 2013 de 34 ‰, contre 38 ‰ en métropole.

...et recul du taux de natalité

Entre 2008 et 2013, la Martinique enregistre 24 300 naissances, soit en moyenne 4 900 par an. Elles sont en forte baisse : 6 400 par an à la fin des années 70, 5 900 par an dans les années 80 et 90, et 5 500 par an entre 1999 et 2008. En 2013, la Martinique présente un taux de natalité (définitions) de seulement 10,8 ‰, alors qu'il atteint 12,2 ‰ en France métropolitaine et qu'il était bien supérieur au taux hexagonal jusqu'en 2009. La diminution de la natalité s'explique en partie par l'évolution de la structure par âge et sexe de la population. En effet, la part des Martiniquaises en âge d'avoir un enfant se réduit : en 2012, 24 % de la population est une femme âgée de 15 à 49 ans, contre 27 % en 1999. Cette baisse est encore plus marquée dans la classe d'âge la plus féconde des 25-34 ans, qui concentre 21 200 Martiniquaises en 2012, contre 33 000 en 1999.

La baisse des naissances provient également de la moindre fécondité des Martiniquaises. Ainsi, l'indice conjoncturel de fécondité (définitions) est de 1,90 enfant par femme en Martinique en 2013, plus bas qu'en moyenne métropolitaine (1,98). Il est nettement plus faible que dans les autres DOM : 2,17 en Guadeloupe, 2,40 à La Réunion et 3,49 en Guyane. Toutefois, l'âge à la maternité reste jeune : en 2013, les Martiniquaises ont leurs enfants en moyenne à 29,3 ans, contre 30,2 ans en France métropolitaine.

Le vieillissement a également un effet sur la composition des ménages

Les personnes seules sont de plus en plus nombreuses : elles représentent un tiers des ménages (définitions) martiniquais en 2012, contre un quart en 1999 (figure 6). Le vieillissement accru de la population

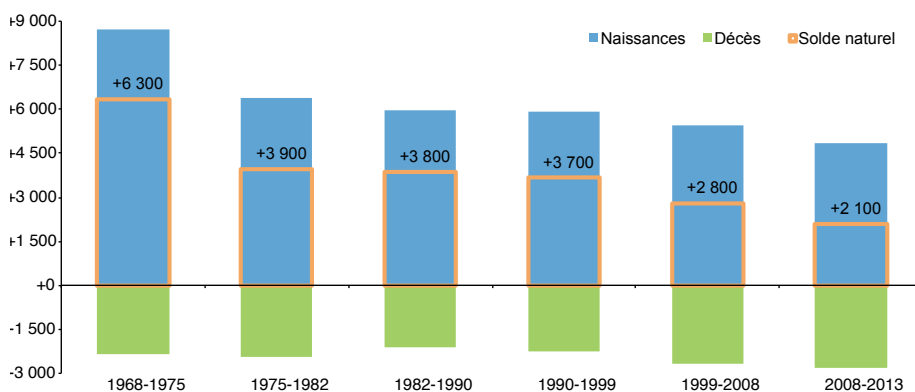
Un déséquilibre dans la répartition par sexe de la population

La Martinique compte 117 femmes pour 100 hommes en 2012. Ce ratio est, avec celui de la Guadeloupe (116), le plus élevé de France (moyenne nationale : 107). Cette surreprésentation des femmes s'est fortement accentuée ces vingt dernières années : en 1990, la Martinique comptait 107 femmes pour 100 hommes.

Comme sur le plan national, cet excédent de femmes s'explique par le vieillissement de la population, mais aussi par le solde migratoire des femmes, moins déficitaire que celui des hommes. En effet, le solde des entrées-sorties redevient positif chez les femmes dès 26 ans, contre 32 ans chez les hommes. La population née hors Martinique est la plus touchée par ce différentiel hommes/femmes dans les migrations, avec 115 entrées de femmes pour 100 entrées d'hommes. Ce ratio atteint même 157 chez les femmes de 16-30 ans : 30 % sont élèves-étudiantes et 45 % occupent un emploi, dont trois sur dix dans la Fonction Publique.

5 Une diminution du solde naturel

Décomposition du solde naturel annuel moyen selon la période (en nombre)



Lecture : entre 2008 et 2013, la Martinique enregistre en moyenne 2 100 naissances de plus que de décès par an soit 4 900 naissances en moyenne par an pour 2 800 décès.

Source : État-Civil – Naissances et décès domiciliés.

martiniquaise explique en grande partie cette hausse. En effet, la part de personnes vivant seules est plus forte aux âges les plus élevés : en Martinique en 2012, 38 % des plus de 80 ans et 29 % des 65-79 ans vivent seuls, alors que cette proportion est de 5 % parmi les 20-24 ans et de 11 % chez les 25-39 ans. Quelle que soit la tranche d'âge, la proportion de personnes vivant seules a augmenté entre 1999 et 2012. Cette part reste néanmoins quatre fois moins importante en Martinique qu'en France métropolitaine chez les jeunes adultes de 15-24 ans (3 % contre 12 %). A contrario, les Martiniquais de 40-79 ans vivent plus fréquemment seuls qu'en moyenne nationale.

Dans une moindre mesure, le vieillissement de la population engendre également une hausse des couples sans enfant, représentant 17 % des ménages en 2012, soit trois points de plus qu'en 1999. A contrario, la proportion de familles (des ménages avec un ou plusieurs enfants) diminue fortement (de 58 % à 47 %). Parmi celles-ci, la part des familles monoparentales augmente : en 2013, plus de la moitié des familles sont monoparentales (42 % en 1999).

Forte diminution de la taille des ménages

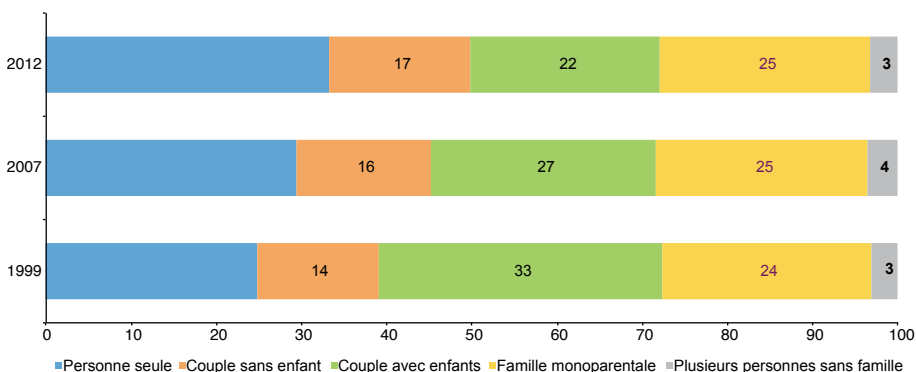
L'évolution de la composition familiale des ménages est à relier avec la forte diminution de la taille des ménages. En 2013, la Martinique compte en moyenne 2,3 personnes par ménage (2,9 en 1999) et a presque rejoint la taille moyenne observée en France Métropolitaine (2,2). C'est la région française qui connaît le plus fort desserrement des ménages sur la période (-20 % contre -7 % en moyenne nationale).

Afin d'accompagner ce fort desserrement, la Martinique doit maintenir une forte construction de logements : ainsi, malgré la baisse de la population, le nombre de ménages a augmenté de 0,9 % par an entre 2008 et 2013, soit +7 300 résidences principales supplémentaires en 5 ans (pour 15 700 nouveaux logements).

Cette première analyse démographique démontre que la très forte émigration des jeunes natifs s'inscrit dans la durée et n'est toujours pas compensée par d'autres

6 Une forte hausse des personnes seules

Évolution de la composition familiale des ménages entre 1999 et 2012 en Martinique (en %)



Lecture : en 2012 en Martinique, les personnes seules représentent 33 % des ménages, pour 25 % en 1999. Source : Recensements de la population, Exploitations complémentaires.

arrivées, ou un solde naturel suffisamment positif. Débutée en fin du siècle dernier, cette émigration a des conséquences sur le vieillissement de la population et a également des effets contemporains sur les qualifications du marché du travail martiniquais et son fonctionnement. Les nouvelles projections démographiques devront s'adapter à la confirmation de la baisse de la population observée ces deux dernières années ; leur mise à jour sera possible en début d'année 2017.

Sources

Les résultats sont issus des données des recensements de la population et de l'état civil.

Méthodes

Depuis 2004, la collecte du nouveau recensement permet, sur chaque cycle de cinq ans, de recenser exhaustivement les communes de moins de 10 000 habitants et 40 % des logements des grandes communes. L'évolution entre deux millésimes peut se faire uniquement sur des années médianes distantes de 5 ans.

La question sur le lieu de résidence antérieure a été modifiée à partir de la collecte de recensement réalisée en 2011 : la question porte dorénavant sur le lieu de résidence 1 an auparavant (au lieu de 5 ans). La donnée la plus récente disponible est celle de 2008 (année médiane de la période quinquennale 2006-2010). En 2016, les nouvelles données sur les migrations 2013 (année médiane de la période quinquennale 2011-2015) seront disponibles.

Définitions

Migrations résidentielles : on appelle migrations résidentielles les changements de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle au 1er janvier cinq ans auparavant. Les flux migratoires concernent uniquement les échanges entre la zone d'étude et le reste de la France (France métropolitaine + Dom). Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Taux de mortalité infantile : Rapport entre le nombre de décès de moins d'un an et le nombre d'enfants nés vivants.

Taux de mortalité standardisé : le taux standardisé de mortalité est le taux de mortalité que l'on observerait si la structure par âge de la population était la même que la France entière. La standardisation permet d'éliminer l'effet de la structure par âge et favorise les comparaisons.

Taux de natalité : Rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF) : L'ICF mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Ménage : Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Insee Service territorial de Martinique

Centre Delgrès - Les Hauts de Dillon
BP 641 - 97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :

Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :

Béatrice CÉLESTE

Mise en page :

Design Epicé

ISSN 2417-0798

© INSEE 2016

Pour en savoir plus :

- « 385 551 habitants en Martinique au 1^{er} janvier 2013 », Insee Flash Martinique n°30, janvier 2016.
- « Evolution de la population en Martinique entre 2007 et 2012 », Insee Dossier Martinique n°2, Décembre 2014.
- « Faible croissance de la population martiniquaise et vieillissement accéléré », Insee Premiers Résultats n°72, Janvier 2011.
- Marie C-V., Temporal F., « Les DOM : terres de migrations », Espace populations sociétés, 2011/3 | 2011, 475-491.
- Constant F., « La politique française de l'immigration antillaise de 1946 à 1987 », Revue européenne des migrations internationales, 1987, V3-N3, p. 9-30

